



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E116741

VALABLE JUSQU'AU

03/06/2027

ÉDITÉ LE

30/04/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 06/01/1997

Forme juridique : SARL

Capital : 30 016

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ST NAZAIRE 410 433 528

Siret : 410 433 528 00024

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 5416689

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 144111381T001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 144111381T001

Situation fiscale et sociale : A jour au 28/02/2026

Raison sociale : ATELIERS MENUISERIE BOURGEOIS

20 ROUTE DU PONT DE LESNAIS
LA NOE D ARMANGEO
44600 SAINT-NAZAIRE

Téléphone : 02 40 66 00 15

Fax :

Portable : 0622063417

Site Internet : <http://menuiseriebourgeois.fr>

E-mail : ateliersmenuiseriebourgeois@gmail.com

Responsabilité légale :

BOURGEOIS VALENTIN GÉRANT

Effectif moyen : 7

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Agenceur,Charpentier,Menuisier,Plâtrier / Plaquiste)	13/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	01/01/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.